

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN INSUFFISANCE RESPIRATOIRE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de : Mieux appréhender la prise en charge des patients atteints d'I.R.C. Pratiquer des gestes aseptiques lors d'une aspiration trachéale afin de prévenir tout risque de pneumopathie nosocomiale. Optimiser leur utilisation des matériels d'aide à la ventilation. Mettre en place une démarche éducative auprès des patients accueillis dans le service.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le formateur s'appuiera de manière prépondérante sur la pratique professionnelle des participants, afin de ne pas rester dans un champ trop théorique. Il fera référence aux difficultés spécifiques éventuellement rencontrées. Les différents éléments de con



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

- Recueil écrit et oral des attentes
- Feed-back tout au long de la formation
- Évaluation des connaissances acquises en fin de formation
- Bilan oral de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu individuel du formateur (envoyé à l'établissement)



Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 660 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr